L'AGITATION
Révolutionnaire

A L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

Approbation des actes du ministère

Une grande association politique d'Alliance républicaine démocratique approuve sans réserve les actes du gouvernement.

Sa commission exécutive a voté hier, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

« Fidèle au programme politique et social de l'Alliance républicaine démocratique, hostile à toute idée de réaction, et résolue à poursuivre par la loi, avec méthode et sans violence toutes les réformes économiques et sociales inscrites au programme républicain, la commission centrale exécutive croit être l'interprète de l'ensemble du parti républicain en réprouvant les agissements et les provocations de l'association révolutionnaire de la Confédération générale du travail, dont le but hautement avoué est la destruction de tout ordre social et dont les moyens d'action sont la grève générale et la violence.

« Certaine de servir la cause des fonctionnaires et des ouvriers en leur rappelant qu'ils ont d'autres moyens que les sommations et l'affiliation aux groupes anarchistes pour faire reconnaître leurs revendications en ce qu'elles ont de légitime, la commission les exhorte, au nom de leurs intérêts et de leurs devoirs envers le gouvernement de la République, à ne pas céder aux conseils de révolte qui leur sont donnés par une minorité d'agitateurs.

« La commission estime enfin que le devoir essentiel du gouvernement à l'heure présente, est de faire respecter les lois avec fermeté pour la défense de l'ordre et de la République. »

L'opinion de M. Briand les syndicats

D'après l' « Action », dont l'un des collaborateurs, M. Chauvin, prenait part, vendredi, à la démarche du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, M. Briand a rappelé, avec une amertume non dissimulée, les vifs reproches qui lui sont adressés par ses anciens amis.

« La situation est grave, a-t-il dit, il y a en ce moment dans le pays un tourbillonnement désordonné. *Les actes que nous accomplissons sont pénibles, mais nécessaires.* Les syndicats sont en ce moment une machine gigantesque à qui on ne donne à moudre que du vent. Les choses n'iront bien que s'ils ont un travail économique sérieux à accomplir, travail dont l'Angleterre nous donne l'exemple. L'histoire des « trade-unions » a eu en effet infiniment plus de fautes et de crimes à ses débuts que toutes nos agitations. C'est pourquoi il faut, de toutes nos forces lutter pour que nos syndicats acquièrent le droit d'avoir des « actions de travail » dans les sociétés anonymes futures, la possibilité de faire des coopératives de production, de consommation et de crédit.

M. Chauvin, secrétaire du comité exécutif, a demandé alors à M. Briand « pourquoi, en laissant de côté le C. G. T. et ses doctrines, les fonctionnaires versent exclus des autres unions de syndicats. »

— Parce qu'il est dangereux de solidariser les revendications des fonctionnaires avec celles des simples citoyens ! En effet, les simples citoyens forment partois, et c'est leur droit, des revendications violentes. Si les fonctionnaires étaient avec eux, ils ajouteraient à cette violence le poids de l'autorité que la nation leur a délégués. Or, cela est un mal.

Le Ministère et la confédération générale du Travail

Paris, 4 mai.

En sortant du conseil qu'ils ont tenu ce matin à l'Elysée, les ministres avaient tenu hier soir, un conseil de cabinet au ministère de l'intérieur sous la présidence de M. Clémenceau. Ce conseil a été exclusivement consacré à résoudre certaines questions se rapportant à l'existence et aux agissements de la confédération du travail, que le président du conseil jugeait devoir être réglées par le gouvernement avant la reprise de la session parlementaire. Voici des indications précises qui permettront de se rendre compte de la portée des décisions prises par le ministère.

Depuis quelque temps déjà, M. Clémenceau, prévoyant que la question de la confédération du travail se poserait devant le Parlement, s'était préoccupé d'examiner, au point de vue de la légalité, les conditions dans lesquelles la confédération, était constituée et les agissements révolutionnaires auxquels certains de ses membres se livrent depuis quelque temps. Il avait demandé un rapport aux autorités plus particulièrement compétentes, à savoir : le procureur général près la cour de Paris, le préfet de police et le préfet de la Seine. Il avait constitué un dossier qu'il renvoya à l'examen de M. Viviani, ministre du travail, dans les attributions duquel rentrait spécialement la question.

M. Viviani, s'étant rendu pendant quelques jours dans le Midi par raisons de santé, ne put apporter qu'à son retour ses conclusions à M. Clémenceau. C'est hier matin qu'il vint au ministère de l'intérieur pour les communiquer au président du conseil. M. Briand avait été également consulté par M. Clémenceau, et après M. Viviani, il était venu lui donner avis qu'on sollicitait de lui pour l'intelligence de la question, il convient de dire qu'on ce qui concerne l'existence de la Confédération du travail, il résulte du rapport du parquet que la constitution de cette union syndicaliste ne peut pas être considérée comme illégale.

Le procureur général, répondant aux questions qui lui étaient posées, auggère certaines modifications qui pourraient être apportées à la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, pour empêcher la Confédération ou toute autre union syndicaliste de sortir des limites tracées par la loi à son égard. Mais, en dehors de ce point d'une modification de la loi de 1884 qu'ont porté les consultations provoquées par M. Clémenceau auprès de ses collègues, d'abord séparément auprès de MM. Viviani et Briand, et ensuite auprès du conseil tout entier. Mais nous pouvons affirmer qu'à encun moment M. Clémenceau n'a pris l'initiative de préparer un projet de loi, et que par suite il n'a pas, comme on l'a dit, communiqué à ses collègues à titre individuel des extraits de ce prétendu projet de loi.

MM. Viviani et Briand se sont prononcés contre toute modification à la loi de 1884, en formulant l'avis que si dans la Confédération il y avait des personnalités qui se livraient à des agissements contraires aux lois, ces personnalités pouvaient être individuellement poursuivies par application des diverses lois existantes, et qu'il n'était nullement nécessaire pour atteindre ce but d'éditer des dispositions nouvelles qui pourraient, par contre, donner au gouvernement qui les proposerait l'apparence de vouloir porter atteinte au fonctionnement des syndicats.

Dans le Conseil de cabinet tenu hier soir, MM. Viviani et Briand ont reprodnit cette thèse en déclarant qu'ils réprouvaient autant que leurs collègues les agissements de certains membres de la confédération du travail, mais qu'ils considéraient que ces actes pouvaient être atteints par la législation existante. Cette thèse a été acceptée à l'unanimité par le Conseil. Il e été formellement convenu que le gouvernement, continuant l'action qu'il a engagée depuis quelque temps et qui s'est manifestée par les arrestations effectuées récemment, persisterait à poursuivre rigoureusement les provocations à commettre des crimes, les excitations antimilitaristes, etc., de même qu'il persisterait à exiger de tous les fonctionnaires le respect absolu de la discipline et des lois.

Les antimilitaristes. — Encore une arrestation

Paris, 4 mai.

Des inspecteurs du service de la sûreté ont arrêté, ce matin, Lucien-Maurice Prieur, ouvrier typographe, demeurant rue des Bigolles. Prieur est un des signataires de l'affiche antimilitariste aux soldats. Il reconnaît avoir signé cette affiche et avoir participé à sa rédaction. Prieur a été mis à la disposition de M. Flory, juge d'instruction. L'arrestation de Prieur porte à onze le nombre des antimilitaristes arrêtés.

INFORMATIONS DIVERSES

Une cent kilos de 13 ans

Bourg, 4 mai. — Le hameau de Puthier, à Corbonod, village situé aux confins du Jura et de l'Ain, compte parmi ses habitants une fillette peu ordinaire. C'est une nommée Maria Goux, âgée de treize ans, qui atteint le poids fantastique de 102 kilos. Sa taille est de 1 m. 50 et son tour de hanche de 1 m. 26. Mêmes dimensions sous les aisselles.

A coups de perche on rejette un mari à l'eau

Nancy, 4 mai. — Un soldat de la garnison de Toul, le nommé Miquet, qui était l'amant de la femme Hutin, résolut avec celle-ci de supprimer le mari, qui exerce la profession de jardinier. Miquet précipita Hutin dans le canal, et la femme le repoussa de la rive à coups de perche. Les meurtriers, qui le croyaient noyé, se sauvèrent. Mais la victime réussit à se sauver en nageant. Le commissaire de police a arrêté les auteurs des agissements qui furent décrits.

Après avoir tué sa femme, un mari se suicide

Nantes, 4 mai. — On a trouvé hier soir, mortes sur son lit, à Blala, une femme Mahé, âgée de quarante-cinq ans, revendeuse. Elle avait la tête en bouillie. Le crime paraissait à la nuit précédente. L'assassin est son mari qui a pris le train après l'exécution de son crime pour Saint-Nazaire, Labaule et Guérande, où on l'a retrouvé pendu ce matin à 10 heures.

Sauvé par ses chevaux

Berlin, 4 mai. — Deux chevaux ont fait échouer une tentative d'assassinat dans la banlieue de Berlin. Un marchand de bestiaux renrirait en voiture à Muncheberg, lorsque, au milieu de la Chaussée de Berlin, un homme se planta devant le véhicule, arrêta les chevaux et braqua son revolver sur le cocher. Le coup partit, mais la balle manqua son but. L'agresseur voulut tirer de nouveau, mais les chevaux se cabrèrent et l'un d'eux, le rétif, fit tomber l'arme qui se déchargea, blessant l'autre cheval au cou; la détonation effraya les deux bêtes qui s'emballèrent et se lancèrent dans la direction de Muncheberg; elles ne s'arrêtèrent que quelque temps après, et le malfaiteur, qui était blessé, épuisé, tomba au milieu de la route.

Une ville en flammes

Berlin, 4 mai. — Selon un télégramme de Lemberg au « Berliner Tageblatt » qui doit être accueilli avec des réserves, la ville de Hadnorna, dans la Galicie orientale, est en flammes. Plus de deux maisons sont déjà en cendres. Toutes les chapelles sont complètement détruites.

Etats-Unis et Japon

New-York, 4 mai. — Dans un discours prononcé au banquet du Board Trade de Worcester (Massacusets), M. Shaw, qui, il y a deux mois, était encore ministre des finances, avait déclaré que la guerre était inévitable entre deux grandes nations, désireuses toutes deux de dominer sur le Pacifique. Bien que M. Shaw n'ait pas cité les nations en question, il n'est pas douteux qu'il ne fît allusion aux Etats-Unie et au Japon. Vu la situation politique de M. Shaw, ces paroles ont produit une certaine sensation.

Petites Informations

PARIS

— Le roi d'Angleterre a quitté Paris samedi matin. Il portait la décoration des rubans de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

— M. Morizot-Thibaut a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques : il est l'auteur de travaux importants sur la réforme judiciaire et sur la criminalité.

— M. Dumaine, ancien ministre de France à Munich, envoyé en disgrâce à Mexico, à la suite du dépouillement des papiers de Mgr Montagnini, se refuse à rejoindre son poste. Il va demander sa mise à la retraite.

FRANCE

— Le mécanicien d'un vapeur anglais en rade de Marseille regagnait son bord, lorsqu'il croise un groupe de dockers, qu'il prit pour des apaches. Il leur dessine et blessa l'un d'eux.

— A Bayonne, une gabare, transportant du sable, a coulé, la nuit, dans l'Adour. Le patron qui dormait à bord a été noyé. Un scaphandrier tentera de retrouver le cadavre.

— Le curé de Sailly (Marne), n'ayant pas trouvé de bonne pour le loger, a demandé que cette dernière fût desservie par le curé d'une commune voisine.

ETRANGER

— Le steamer *Astrea* a quitté hier la Finlande avec un grand nombre de socialistes révolutionnaires qui vont tenir un Congrès à l'étranger.

— Une armée mexicaine de 10.000 hommes paraît sur le point de franchir la frontière du Guatemala.

— A New-York, les employés des trois compagnies de navigation se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire. On croit que quelques navires comme le *Celtic* ne pourront pas partir pour le moment.

— Le comte Otto Waldenstein, neveu du prince de Wandenburg, a été tué à San-Francisco par des policemen qui le prenaient pour un malfaiteur.

— A Madrid, le roi d'Espagne a inauguré samedi, en grand cérémonial, la première exposition d'automobiles espagnole.

LES GRÈVES

CHEZ LES CHARPENTIERS-MENUISIERS A TOURCOING

Hier matin, à 10 heures, une délégation d'ouvriers porteurs d'une lettre demandant une entrevue entre ouvriers et patrons, fut reçue par ces messieurs, de façon plutôt fraîche, pour ne pas dire glaciale.

Dans leur réunion de l'après-midi, à 4 heures, les ouvriers en grève, au nombre de 200 environ, après avoir été mis au courant de la réception déplorable faite aux délégués, votèrent à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers charpentiers-menuisiers, voyant le mauvais vouloir des patrons qui traitent de moucherie les ouvriers qui veulent la conciliation, alors qu'eux ne veulent aucune entente qu'avec leurs ouvriers et après la reprise du travail, moyen détourné de ne pas accorder qu'une augmentation insignifiante, décident de continuer la grève jusqu'à complète satisfaction. »

***

Lundi 3 mai, à 9 heures du matin, ensemble générale au siège du syndicat, rue de la Paix, 19.

AVIS

Les patrons charpentiers-menuisiers portent à la connaissance de leurs ouvriers, que par suite du mauvais vouloir de quelques intéressés à la continuation de la grève, ils ne peuvent arriver à une entente avec leurs ouvriers « entente acceptée dans les villes voisines », et que la plupart des ouvriers travaillant soit pour leur compte, soit pour des propriétaires, ils les considèrent comme ayant quitté leurs ateliers. En conséquence, ils les prient de faire enlever d'urgence, leurs coffres d'outils, ne voulant pas être responsables contre l'incendie d'objets ne leur appartenant pas.

Les patrons portent également à la connaissance des ouvriers en général, que pour arriver à une conciliation, ils accepteraient que qui recommencerait lundi matin, 4 mai 1907, à 7 heures ». Ceux non présents, seront considérés comme ayant quitté leurs ateliers. Les patrons embaucheront des ouvriers à partir du mardi 7 mai 1907.

CHEZ LES OUVRIERS DE FILATURE A LILLE

Les rattacheuses de la retorderie Quiret, 80, rue des Heusées, au nombre d'une trentaine, se sont réunies samedi dans l'après-midi, à la Bourse du Travail. MM. Creton et Inghels, du syndicat Textile, ont entendu leurs revendications. Ces ouvrières réclament 0 fr. 15 d'augmentation par heure. Samedi matin, une délégation s'était présentée à la retorderie et avait remis aux patrons une lettre demandant satisfaction. Les patrons refusèrent formellement. Les ateliers de cette usine sont contenants au chômage, les rattacheurs ayant déclaré ne pouvoir faire sans leurs aides.

CHEZ LES PEIGNEURS A ROUBAIX

Samedi matin, 60 soigneurs du peignage Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, se sont mis en grève réclamant une augmentation de salaire.

A midi, tout le personnel de l'usine a cessé le travail. Voici les revendications des ouvriers peigneurs, 35 centimes au lieu de 33 ½, ouvriers de la préparation; 30 centimes à l'heure au lieu de 26 ½, embauchage des ouvriers par les directeurs et non par les contremaîtres. Pas de victimes pour fait de grève.

A TOURCOING

La travail a repris hier partiellement au peignage de MM. Jules Lamon et fils, rue du Sentier. Deux cents ouvriers sont rentrés hier.

On a enregistré également 200 rentrées nouvelles au peignage anonyme de la Fosse. Il n'y aurait plus que 33 ouvriers en grève pour cet établissement.

CHEZ LES TERRASSIERS A LILLE

Les terrassiers ont tenu leur réunion quotidienne, samedi à 9 heures du matin. La situation reste absolument stationnaire. Dans l'après-midi a eu lieu la distribution des secours.

A DUNKERQUE

Aucune reprise partielle à signaler et le chômage est toujours complet. Ainsi que nous l'avons dit hier une réunion des entrepreneurs et de la délégation des ouvriers terrassiers en grève a eu lieu hier à la sous-préfecture, sous la présidence de M. Brisac, sous-préfet. MM. les ingénieurs Lahaussois et Philippe y assistaient.

Cette réunion n'avait pas pour objet de rechercher un terrain d'entente mais simplement de mettre les parties en présence. Elle avait en effet été demandée par les ouvriers que les entrepreneurs renvoyaient aux ingénieurs et que ceux-ci renvoyaient aux entrepreneurs.

Dorénavant les pourparlers se poursuivront entre les entrepreneurs et leurs ouvriers et il est probable qu'une entente intervienda à bref délai.

CHEZ LES MÉTALLURGISTES A TOURCOING

Les 14 ouvriers des Forges et Ateliers du Nord, rue Winoc-Chaussée, qui avaient cessé le travail vendredi l'ont repris hier samedi après avoir obtenu satisfaction, nous dit-on.

CHEZ LES TIREURS DE CORDES A TOURCOING

Les tireurs de cordes de chez MM. Lorthioir Lenrent et fils, rue du Petit-Village, ont tous repris le travail hier. Quelques rentrées eut eu lieu ces deux derniers jours dans plusieurs fabriques de tapis.

Le tirage de cordes s'opère encore en nombre de 225 sur 262, à l'origine.

AUX TRAMWAYS A ROUBAIX

Ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, la grève du personnel des tramways est terminée depuis samedi matin et le service sera régulier à partir de ce matin.

Il ne reste plus que quatorze parvenus en grève.

A TOURCOING

Les secours aux familles des employés de tramways

La somme de mille francs votée par le Conseil municipal de Tourcoing, dans sa séance du dimanche 28 avril, a été, suivant les instructions de M. le Préfet du Nord, mise à la disposition du Bureau de Bienfaisance qui en fait la répartition entre les familles des employés de la Compagnie des Tramways attachés au bureau de Tourcoing et qui ont souffert de la grève qui vient de se terminer heureusement.

CHEZ LES TEINTURIERS A ROUBAIX

Samedi matin, 70 ouvriers teinturiers sur 80 de l'usine Cocheteux frères, boulevard Gambetta, 71, se sont mis en grève, demandant une augmentation de salaire.

LA VIE RÉGIONALE

Feuillets Dunkerquois

A PROPOS D'EXPOSITION UNIVERSELLE — LE PREMIER MAI — LES PROCESSIONS

Dunkerque, 3 mai.

Si nous en croyons un article dithyrambique du NORD MARITIME, l'Exposition universelle qui doit se tenir à Dunkerque en 1908 va éclipser toutes celles qui ont été faites jusqu'ici en province. L'ineffable « Francis » intitule même cet article : « Notre Exposition ! »

Chaque jour le journal bien pensant est fourré de réclames et de coups de grosse caisse à ce sujet.

Du comité (vous estimez comme moi qu'un comité est nécessaire), nous ne connaissons que MM. Colline et Lucet : le premier est pompeusement bombardé par le NORD MARITIME du titre de secrétaire général de l'Exposition ; le second n'est affublé que du titre plus modeste de « premoteur de l'idée. » Mais qui donc les a investis si, comme le dit cel excellent M. Francis, le comité n'est pas encore formé et si M. le maire de Dunkerque en est encore à souhaiter que ce comité a venir soit BIEN CONSTITUÉ ET QUE DES NOTABILITÉS DUNKERQUOISES EN FASSENT PARTIE. A moins que vous ne considériez comme constituant à lui seul les notabilités en question, le quelconque M. Scalabre qu'on rencontre partout à la remorque de MM. Collins et Lucet. Vous m'avouerez que M. le secrétaire général a tout l'air de faire partie de la Société du « Membre seul » et que le NORD MARITIME aurait pu tout aussi bien le prétendre cousin de notre bourgmestre sous le fallacieux prétexte qu'il s'appelle COLLINE et que notre premier magistrat se nomme DUMONT.

La réunion tenue lundi soir à la mairie n'a pas éclairé la question d'un jour nouveau et la seule chose ayant sauté aux yeux du public, c'est l'éclipse totale des autorités qui, en l'espèce, auraient dû apporter leur appui moral aux organisateurs et dont l'abstention est diversement commentée. Où donc étaient ces Messieurs de la municipalité ?

Ile auraient pourtant pris connaissance d'un programme bien alléchant : M. le secrétaire général, en effet, s'est d'ores et déjà assuré le concours du Président de la République et de Sa Majesté Edouard VII. Tous deux lui ont formellement promis de venir à Dunkerque faire un tour à « Ben » Exposition et, comme il est disposé à les recevoir dignement, il a déclaré à son auditoire ahuri qu'il mobiliserait l'escadre du Nord et une escadre anglaise pour saluer en notre rade les nobles visiteurs. Il organiserait de plus à leur intention un combat navel auquel prendraient part tous les torpilleurs, croiseurs, torpilleurs et sous-marins de la 2e flotille de la Manche !!

Il est bien évident que ces attractions ne sont pas banales et l'on ne regrette rien MM. Colline et Lucet n'aient pas pensé à demandé et obtenu la concours de Pie X. La présence à Dunkerque du Pape et du cardinal Montagnini eût été toute d'actualité et il eut pu inaugurer à l'Exposition le pavillon de la Séparation pendant que monsignor bénirait celui des « Petits Papiers. »

Et la pluie de croix, de rubans et de diplômes ! Il y en aura pour tous les goûts, parbleu !

Tout cela n'est guère sérieux et tant qu'un comité n'aura pas été « bien constitué », comme dit notre bourgmestre, il est certain que le public dunkerquois ne s'emballera pas !

Il est aussi un point sur lequel je crois devoir attirer l'attention : c'est sur le passage de la déclaration de M. Colline relatif à ses démêlés avec des entrepreneurs parisiens. D'après lui, des manœuvres s'effectuent pas eux-mêmes les travaux qui leur sont confiés, ils cherchent des sous-traitants et les entrepreneurs dunkerquois sont assurés de ce fait de travaux importants et rémunérateurs. Or, du matériel appartenant aux entrepreneurs de Paris est attendu en gare, il n'est déjà arrivé, et M. Sotteroz, technicien de l'Exposition future, va journellement s'informer à son sujet dans les bureaux de la Petite Vitesse. Alors ?

Cette critique n'a nullement pour objet de contester l'utilité et l'opportunité de la tentative, mais elle reflète l'état d'esprit de mes concitoyens, positifs avant tout, et je serai le premier à applaudir l'initiative des organisateurs le jour où ils nous prouveront que le haut commerce et les pouvoirs publics sont d'accord avec eux.

La fête ouvrière du 1er mai, contrariée par un temps épouvantable, n'a pas eu l'éclat de ses aînées. Cependant le programme était le même ; mais la pluie a'a pas cessé et les cortèges s'en sont ressentis. J'ai même cru un moment, en voyant apparaître le défilé, qu'il s'agissait non pas de la fête du travail, mais de celle des parapluies.

C'est pourtant la saison des cortèges et le soleil aurait dû lui-même être de la fête.

Le lendemain, nous étions gratifiés d'une véritable procession : derrière et vêtures en chasubles dorées, chantres et enfants de chœur en blancs surplis, déambulaient à travers nos rues à l'occasion des communions. On croyait ici qu'un arrêté préfectoral avait interdit les processions à Dunkerque ; il paraît qu'il n'en est rien et nous pouvons revoir demain, si les cléricaux désirent le charmant, des cérémonies qui ont été il y a quelques années la cause de bagarres dont le souvenir n'est pas effacé. Méfions-nous.

Gustave C...

LA RÉGION

Conseil général du Pas-de-Calais

Bien courts, la session extraordinaire. Ouverte à 3 heures de l'après-midi, dans le grand salon de la Préfecture, sous la présidence de M. Cuyot, elle était close aux environs de quatre heures. Nos conseillers généraux ont adopté les conclusions de la 4e commission, tendant à reconstruire la salle des séances, détruite par le récent incendie, à l'emplacement même qu'elle occupait ; on se contentera de faire avancer légèrement sur la cour d'honneur, dont l'esthétique sera respectée, la nouvelle façade devant être la reproduction de l'ancienne. Les plans de l'architecte départemental ayant été acceptés par l'assemblée, ces travaux, au maître immédiatement à l'œuvre, et le Conseil général siégera au mois d'août prochain dans la salle nouvellement reconstruite.

La dépense, y compris les frais d'adduction d'eau et d'appareils de chauffage, sera d'environ 80.000 francs, somme dont la plus grande partie est couverte par les indemnités dues par les Compagnies d'assurance.

L'amélioration du canal de la Deûle

Le 25 janvier 1906 un décret déclarant d'utilité publique un avant-projet d'amélioration du canal de la Deûle, entre le Fort de Scarpe et Bauvin.

Cet avant-projet comprenait les principaux travaux ci-après :

1° Approfondissement de la cunette à 2 m. 50 entre le Fort de Scarpe et Bauvin;

2° Elargissement du canal à trois voies de bateau entre la dérivation de la Scarpe autour de Douai et le pont de Courcelles, et acquisitions de terrains pour un élargissement ultérieur dans les mêmes conditions entre le pont de Courcelles et Bauvin;

3° La redressement des courbes dans les crêtes de Pont-à-Sault, et l'ouverture d'une dérivation du canal, sur une longueur d'un kilomètre aux territoires de Pont-à-Vendin et de Vendin-le-Vieil;

4° La reconstruction des ponts routes d'Auby, du Pont-à-Sault, de la Batterie, de Courrières, du pont Maudit, de Vendin, de Meurchin, de Bauvin et du viaduc des houillères;

5° La création d'un rivage public à Harnes et d'une gare d'eau de transbordement aux

---

86

MARJOLAINE

PAR

Georges SPITZMULLER

En même instant, un sentiment imprécis — sorte d'espérance vague et inconsciente, qui fait battre si fort les cœurs unis par de longues heures d'attente sans fin — les prit tous les trois brusquement.

Jacques, le premier, courut à la fenêtre.

Un cri indéfinissable s'échappa des lèvres de jeune homme, et une félicité rayonnante illumina son visage.

— Qu'est-ce ? demanda Gaston.

— Tu, si-il, les yeux étincelants, que c'est elle, mes amis !... Elle monte, elle va entrer, elle m'a vu !... Elle m'a souri... Elle vient !... O bonheur !...

Il ne pouvait continuer.

L'émotion le suffoquait.

Tout en parlant, il s'était précipité vers la porte, pour ouvrir au devant de Lucienne.

Il ne le put. Il tomba dans un fauteuil en sanglotant à bien bien fort.

— Mes amis... mes frères... frères... J'ai pour que ce fut un rêve...

Alors le docteur et le Bonnetier avaient pris — chacun de leur côté — la fenêtre.

Et, de la fenêtre, ils avaient aperçu Lucienne qui se jetait dans les bras de son grand-père.

Et, tout à coup, leur vint à l'esprit, ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu.

Dieu nous la rend.... Soyez fort, dans cette épreuve de joie. Avant une minute, vous serez réunis.

M. de Lesterelles exhortait Jacques à la fermeté, et lui-même se sentait faiblir...

Il avait tant souffert, depuis quelques jours, que son âme était devenue impressionnable comme une âme d'enfant.

— Ah ! disait-il, je ne sais pourquoi, le pressentiment de ce retour. Il m'a semblé qu'une flamme d'amour et d'espérance me traversait tout entier. Lucienne !... Mais elle ne vient pas? Qu'y a-t-il encore ?... Oh ! je veux courir au-devant d'elle !...

Plus vaillant, maintenant, il se levait pour aller à la rencontre de sa femme et raccourcir le dernier instant de la séparation.

L'agent de change le retint.

— Restez, Jacques, lui dit-il doucement. Attendez avec nous... Le drame est ignoré ici... Il faut que cela reste ici... Les gens de la maison...

Il n'acheva pas sa phrase.

La porte s'ouvrit...

Les quatre hommes attendaient haletants, oppressés.

Le jeune femme apparut, seule

— Lucienne !...

— Jacques !...

Ces exclamations s'étaient croisées, folles de la joie du revoir, en même temps que les deux époux tombaient dans les bras l'un de l'autre.

Et leurs yeux se lisait un bonheur ineffable qui leur faisait tout oublier.

Et, tendrement enlacés, elle livrant son front aux baisers de son mari, ils se redisaient leur amour, leurs peines passées, dans un élan de tendresse victorieuse et profonde.

S'arrachant à la douce étreinte, Lucienne courut embrasser son père qui, trop ému pour parler, la tint longtemps pressée sur son cœur.

Puis, ce fut le tour de Gaston, le grand, le généreux frère.

La jeune femme était transfigurée. Une félicité intense éclairait ses traits.

L'auréole du bonheur irradiait son visage et noyait dans son rayon céleste jusqu'à l'ombre des récents souvenirs.

Jacques l'avait reprise.

— Ne me quitte plus, ma Lucienne ! murmura-t-il.

— Non, mon Jacques... Les jours tristes sont finis... Nous ne nous séparerons plus jamais...

— Jamais !... J'ai tant souffert, loin de toi. Et toi, dis ?

— Moi ?... Oh ! j'ai cru mourir...

Mais, toute à la joie présente, Lucienne ajoutait à voix basse :

— Oublions tout... oublions l'être odieux qui nous a fait tant de mal.

— Que veux-tu dire ?

— Je parle du comte d'Aublincourt, lui qui m'avait ravie à ton affection, qui voulait se faire passer pour toi et qui m'a emmenée...

— Lui !... C'était bien lui ?... balbutia Jacques.

— Ton frère, murmura Lucienne.

— Hélas !...

— N'y pensons plus. Savourons l'heure divine qui nous réunit... Chassons de notre esprit cette de la séparation.

— Tu as raison, ma Lucienne adorée, mon ange... Comme je t'aime !...

— Nous allons enfin être heureux, Jacques !...

Enfourant en toute d'une étreinte protectrice, l'ingénieur le serrait doucement sur sa poitrine, ce Lucienne sentait son cœur bondir.

M. de Lesterelles et Gaston les regardaient, souriants, échangeant ainsi leurs confidences de bonheur.

Noseroy, de son côté, examinait Lucienne avec une attention sympathique.

Il la retrouvait guérie. A l'œil observateur du savant, nul vestige du récent trouble moral n'apparaissait.

Quelques heures d'émotions heureuses avaient suffi pour réaliser cette métamorphose dont le docteur était à la fois émerveillé et enchanté.

Le visage restait calme, l'attitude normale, et la grâce de la jeune femme, altérée naguère par les dures épreuves, s'épanouissait de nouveau, en plein charme, en pleine sérénité, comme une fleur qui, après l'orage, reçoit les salutaires caresses du soleil.

IX

Près de la mort

Nous avons perdu de vue Faramont. Où était-il passé ?

Comme l'avait dit le concierge de la rue Guillaume-Tell, il avait changé de domicile...

Pour certaines gens, le déménagement rapide est un excellent remède aux situations difficiles, ou du moins un infaillible préventif.

Faramont appartenait à cette catégorie sociale d'individus dont l'habileté consiste à changer de gîte quand la bonne menace d'y tomber.

— Les bourgeoise m'a retrouvé, c'était dit le chenapan. La pestite lui aura donné mon adresse. Et puis, l'autre, le bonhomme qui l'accompagnait, il venait peut-être pour la gamine... La reprendre, qui sait ?... M'arracher mon gagne-pain ?... Ah ! non, par exemple. Je ne me laisserai pas faire. Pour commencer, dépistons-les d'abord. S'agit de s'éclipser au plus vite. Et un déménagement de plus ou de moins, qui que ça fait, pourvu qu'on rigole !...

Dans la nuit même des Rois, il avait levé l'ancre.

Et l'opération fut aisée. A l'instar de Blas le philosophe, la Mort-aux-Allumettes pourtait tout son bien avec lui.

Le matériel de fraudeur constituait le plus clair de son mobilier. Il s'en chargea. Avec cela, quelques hardes qu'il confia à Marjolaine. Et le lendemain matin, il se trouvait loin du logement abandonné.

Faramont était un professionnel du déménagement à la cloche de bois.

— Cherche, ma vieille ! dit-il en songeant à Mme Servant.

Servant !... Son nom à lui, mais qu'il avait échangé, après sa fugue, contre ce nom de guerre : Faramont.

On était parti... Où aller nicher, maintenant ?

Les logements bornes ne manquent pas à Paris. Encore fallait-il en trouver un qui fût pratique pour le métier clandestin de Faramont.

Après quelques recherches, il se choisit un gîte dans une rue très peu fréquentée du quartier de la Villette.

— Du diable, pensa Faramont, si mon trésorière épouse vient me relancer par ici... Jamais plus elle ne me démichera, la bonne femme !

Puis, s'adressant à Marjolaine :

— Toi, la gosse, je t'ordonne d'oublier les deux personnes qui t'ont ramenée l'autre soir. Je te défends de retourner chez elles et de jamais chercher à les revoir. Si tu me désobéis, je t'assomme... C'est compris, hein ?

— Oui, monsieur, avait répondu la fillette en pleurant.

Et la pauvre mignonne recommença dans ce quartier inconnu à vendre des allumettes jour, des fleurs la nuit, à mendier le long des rues immenses, les trottoirs dans la neige glacée, son pauvre petit corps grelottant sous la bise si aigre, si froide, qui cinglait à travers ses haillons.

Un jour, la Mort-aux-Allumettes se mit en route pour Gentilly, emmenant Marjolaine et son fidèle compagnon, Médor.

Faramont se rappelait la conversation échangée dans le temps, avec son ami Mégot.

— Viens me voir... avait dit ce dernier.

Il y allait. Peut-être trouverait-il là-bas un bon bougé à faire.

A la porte de Gentilly, Faramont laissa l'enfant sous la garde du chien, avec cette recommandation :

— Ne bouge pas d'ici... et ne cause à personne... Je te défends ça.

Marjolaine, soumise, comme toujours, tendit sa petite main aux passants en répétant son éternelle et plaintive litanie :

— La charité, s'il vous plaît...

Pendant ce temps, la Mort-aux-Allumettes entrait au repaire, où se travaillent Mistriel et Mégot.

Ce dernier le présenta.

— Mon camarade Faramont, chiffonnier distingué, dont j'ai reçu jadis la recette du fameux cotique qui sert parfois à paderner les clients.

L'anarchiste en chef tendit la main au nouveau venu, non avec cette cordialité bienveillante qu'il mettait dans ses moindres actes, mais avec une amitié cauteuse.

(A suivre.)

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

LE PLUS RÉPANDU DES CHOCOLATS

PAR SA QUALITÉ ET SA FRANCHISE

98, Rue Nationale, Lille